



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-26-120
L'HEBERGEMENT, L'EXPLOITATION ET AU EN DATE DU 11 MARS 2026
SUPPORT DE LA SOLUTION APPLICATIVE
OPENDATASOFT - HUWISE

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché n°2022003 relatif à la location, l'exploitation et au support de la solution applicative OPENDATASOFT en mode SaaS est arrivé à échéance ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre l'assistance et la maintenance de la solution OPENDATASOFT ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société OPENDATASOFT nom commercial HUWISE domiciliée au 32 avenue de l'Opéra, à Paris (75002), représentée par Monsieur Jean-Marc LAZARD, en qualité de président, un marché relatif à l'hébergement, l'exploitation, et au support de la solution Opendatasoft –Huwise.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} avril 2026 pour une période initiale de 12 mois.

Le marché peut être reconduit tacitement 3 fois par période successive de 12 mois, sans que la durée globale du marché ne puisse excéder 4 ans

Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est de 8 783,95 € HT soit 10 540,74 € TTC.

Le montant des prestations complémentaires est fixé à 10 000,00 € HT pour chaque année.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260311-lmc1H13954H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/03/2026
Date de Publication : 11/03/2026